



## NWT STUDENT FINANCIAL ASSISTANCE FORM F – INDIGENOUS VERIFICATION FORM

### Student Information

Last Name:	First Name:		
Middle Name(s):	Previous Last Name(s):		
Mailing Address:	City/Community:	Territory/Province:	Postal Code:
Treaty Card Registry/Métis Local/Land Claim Beneficiary Number:			

### To Be Completed By Indigenous Organization

To be considered a Northern Indigenous Resident for the purposes of Student Financial Assistance (SFA), an individual must meet at least one of the following conditions:

- member of, or eligible to become a member of, an Northwest Territories Dene Band;
- person, or a descendant of a person who, on or before December 31, 1921, resided in that part of Canada that on April 1, 1999, comprised the NWT and is of Indigenous descent;
  - a descendant of a person described above
- person, or a descendant of a person who is enrolled, or eligible to be enrolled, as a beneficiary under section 5 of the Inuvialuit Final Agreement;
  - a descendant of a person described above
- person who is enrolled, or eligible to be enrolled, as a Tłı̨chǫ citizen under Chapter 3 of the Land Claims and Self-Government Agreement among the Tłı̨chǫ, the Government of the Northwest Territories and the Government of Canada signed on August 25, 2003; or
- person who is enrolled, or eligible to be enrolled, according to the Délı̨nę Agreement under Chapter 5 of the Délı̨nę Agreement as defined in section 2 of the Délı̨nę Final Self-Government Agreement Act (Canada).

The above individual meets one of the above conditions and is Indigenous to the Northwest Territories.

The above individual does not meet one of the above conditions and is not Indigenous to the Northwest Territories.

This verification form is used to confirm a student's eligibility.

X

Signature	Date (yyyy/mm/dd)
Name of Authorized Person:	Indigenous Organization:
Title:	Address:
Phone Number:	Email Address:

This information is being collected under the authority of the *Access to Information and Protection of Privacy (ATIPP) Act*, Section 40(c)(i), Section 41.1(g) and the *Northwest Territories Student Financial Assistance (SFA) Act and Regulations*. The information will be used to determine the applicant's initial and continued eligibility for SFA and for the general administration and enforcement of this program.

The privacy provisions of the *ATIPP Act* protect my information, and all applicants have the right to examine and request correction of their records and to request a review by the Information and Privacy Commissioner.

If you have any questions about the collection of information, contact the SFA Manager, Department of Education, Culture and Employment, Box 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9, or call 1-800-661-0793 or 1-867-767-9355.

### Student Financial Assistance Contact:

Phone: 1-800-661-0793 or 867-767-9355

Fax: 1-800-661-0893 or 867-873-0336

Email: [nwtsfa@gov.nt.ca](mailto:nwtsfa@gov.nt.ca)



## AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS DES TNO

### FORMULAIRE F – VÉRIFICATION DU STATUT D'AUTOCHTONE

#### Renseignements sur l'étudiant

Nom :	Prénom :		
Second(s) prénom(s) :	Nom(s) précédent(s) :		
Adresse postale :	Ville ou collectivité :	Territoire ou province :	Code postal :
Numéro d'enregistrement de carte de traité, numéro d'association métisse locale, ou numéro de bénéficiaire d'un accord sur les revendications territoriales :			

#### À faire remplir par une organisation autochtone

Dans le cadre du programme d'aide financière aux étudiants, vous êtes considéré comme un résident autochtone originaire du Nord si vous répondez à au moins une des conditions suivantes :

- vous êtes membre, ou êtes admissible à devenir membre, d'une bande dénée des TNO;
- vous êtes vous-même autochtone ou êtes un descendant d'une personne autochtone ou de descendance autochtone qui, au 31 décembre 1921, résidait dans cette partie du Canada qui, au 1<sup>er</sup> avril 1999, faisait partie des TNO;
  - vous êtes descendant d'une personne satisfaisant à la condition ci-dessus;
- vous êtes une personne inscrite, un descendant d'une personne inscrite ou encore une personne admissible à être inscrite comme bénéficiaire en vertu de l'article 5 de la Convention définitive des Inuvialuit;
  - vous êtes descendant d'une personne satisfaisant à la condition ci-dessus;
- vous êtes inscrit, ou admissible à l'être, à titre de citoyen tl'chq en vertu du chapitre 3 de l'Accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale conclu entre le peuple tl'chq, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Gouvernement du Canada, signé le 25 août 2003;
- vous êtes inscrit, ou admissible à l'être, conformément au chapitre 5 de l'Accord de Déljne, comme défini dans l'article 2 de la *Loi sur l'accord définitif sur l'autonomie gouvernementale de Déljne* (Canada).

- La personne ci-dessus est un(e) Autochtone originaire des Territoires du Nord-Ouest qui satisfait aux conditions énoncées plus haut.
- La personne ci-dessus n'est pas un(e) Autochtone originaire des Territoires du Nord-Ouest et ne satisfait pas aux conditions énoncées plus haut.

Ce formulaire vise à confirmer l'admissibilité de l'étudiant.

X

Signature

Date (aaaa-mm-jj)

Nom de la personne autorisée :	Organisation autochtone :
Titre :	Adresse :
Numéro de téléphone :	Adresse électronique :

Les présents renseignements sont recueillis en vertu du sous-alinéa 40c(i) et de l'alinéa 41(1)g) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP), ainsi qu'en vertu de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants* et du *Règlement sur l'aide financière aux étudiants des Territoires du Nord Ouest*. Ils seront utilisés pour déterminer mon admissibilité initiale et continue à l'aide financière aux étudiants (AFE) et pour l'administration et la mise en application générales de ce programme.

Les dispositions de la LAIPVP relatives à la confidentialité protègent mes renseignements personnels. Tous les demandeurs ont le droit d'examiner leurs dossiers, de demander qu'on y apporte des corrections ainsi que de demander au commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'examiner.

Si vous avez des questions sur la collecte des renseignements, veuillez les adresser au gestionnaire de l'AFE, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, ou composez le 1-800-661-0793 ou le 867 767-9355.

#### Coordonnées de l'Aide financière aux étudiants :

Téléphone : 1-800-661-0793 ou 867-767-9355

Télécopieur : 1-800-661-0893 ou 867-873-0336

Courriel : [nwtsfa@gov.nt.ca](mailto:nwtsfa@gov.nt.ca)